

L'actualité du droit de l'urbanisme

Objectifs

Se familiariser avec les nouvelles règles en vigueur en matière de droit de l'urbanisme, Mettre à jour sa pratique au regard des évolutions des règles d'urbanisme.

- Urbanisme et loi Elan
- Urbanisme et loi Alur
- Urbanisme commercial et Loi Pinel
- Limitation des entraves à la construction et Loi Macron du 6 août 2015
- Urbanisme et transition énergétique
- Les changements en matière de contentieux de l'urbanisme

Cette formation répond aux exigences de la loi ALUR et du décret du 21 février 2016 concernant l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier et permet le renouvellement de la carte d'agent immobilier.

LES ⊕ DE LA FORMATION :

> Une formation riche et dense mais ludique!

Date et durée

21 et 22/10/19 (2 jours - 14h)

Tarif H.T

1 180 euros (*repas non pris en charge*)

Prérequis

Etre un professionnel de l'immobilier ou du bâtiment

Nos Méthodes pédagogiques

Des formations privilégiant la pédagogie active

- Ecoute individuelle et échange
- Mise en situation des participants par des jeux de rôles et simulations
- Analyse de situations issues des expériences professionnelles
- Apports d'outils simples et concrets du formateur
- Alliant à la fois ateliers collectifs et travail personnel

Des exercices, des cas pratiques issus de la vie professionnelle et donc pertinents!

Evaluation

Contrôle continu des stagiaires à travers des cas pratiques et autres mises en situation.

Attestation de formation remise en fin de stage.

Lieu : Entrelac Coworking
15 avenue Emile Zola
74100 Annemasse

Contact

formation@valang.eu